#Coursan Mag

VOTRE NOUVEAU MAGAZINE MUNICIPAL

N°1
Été 2024

INTERVIEW

Édouard Rocher,
10 ans de Mandat

BUDGET

Construire l'avenir
en 2024

DOSSIER

Coursan
Ville Propre !

VILLE DE
COURSAN

3 questions au Maire

Monsieur le Maire, pourquoi un nouveau magazine ?

Notre nouveau magazine municipal vise à créer un espace de partage dans lequel nos citoyens peuvent trouver des informations pertinentes sur la vie de la ville, les projets en cours et les services disponibles.

En évoluant pour mieux répondre aux attentes de nos lecteurs et s'adapter aux nouvelles tendances de communication, la nouvelle maquette et le nouveau format offrent une expérience de lecture plus immersive et intuitive.

C'est important la communication?

Tout à fait. La communication est un pilier fondamental de la vie démocratique. Il est essentiel que les habitants soient bien informés sur les affaires municipales, les projets en cours et les services offerts. Cela permet de créer un climat de confiance entre la mairie et les citoyens.

C'est aussi pour cela que je reçois les Coursannais sur rendez-vous le jeudi matin en mairie et sans rendez-vous tous les premiers dimanches du mois lors du grand marché.

D'autres changements à venir ?

Absolument ! En plus du nouveau magazine municipal, nous avons également un tout nouveau site internet en préparation, qui sera lancé d'ici quelques semaines. Restez connectés !

SOMMAIRE

3. Vu sur les réseaux

4. En bref

6. Édouard Rocher
10 ans de mandat

10. Construire l'avenir en 2024

16. Dossier : Coursan Ville Propre
Déjections canines
Dépôts sauvages

18. À votre service

19. Rencontre avec les Coursannais : le permis de végétaliser

20. Lo Patrimoni de Corsan

21. Retour en images

24. Le mot des associations

27. État civil

28. Agenda

Horaires
Mairie et services techniques

Mairie
25 Bis Avenue Frédéric Mistral
11110 Coursan
Lundi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Mardi et jeudi de 8h30 à 12h00
04 68 46 61 61
mairie@coursan.fr

Services Techniques
Imp. la Condamine
11100 Coursan
Du lundi au vendredi de 7h45 à 12h et de 13h00 à 16h00
04 68 46 61 89
accueilservicetechnique@coursan.fr

#Coursan Mag N°1 • Été 2024
Directeur de la publication : Édouard Rocher, Maire de la ville de Coursan
Rédaction : Jonathan Fabre • Crédits photos : Jonathan Fabre, Line Hérail, Daniel Gallet, Claude de Pablo
Conception et réalisation : Jonathan Fabre • Imprimerie : JF impression

Vu sur les Réseaux

Nous suivre sur les réseaux sociaux

Ville de Coursan

@villedecoursan

Ville de Coursan

VOS PUBLICATIONS FAVORITES

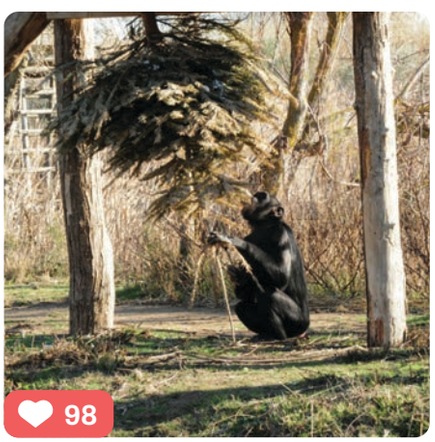

Offerts par la Ville à la Réserve Africaine de Sigean après la collecte de Noël, les sapins de Coursan font le bonheur des chimpanzés

Coursan dit STOP aux déchets canins !

Une voie verte reliant Coursan à Salles-d'Aude est annoncée !

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Comment louer une salle ?

Les Coursannais et les associations peuvent louer des salles municipales en téléchargeant le formulaire sur le site de la commune et en le déposant au service vie associative de la mairie.

Peut-on assister aux conseils municipaux ?

Les conseils municipaux se déroulent généralement salle Jacques Miro et sont accessibles à tous les citoyens qui souhaitent s'y rendre

Envoyez vos questions à communication@coursan.fr et nous y répondrons au prochain numéro !

EN BREF

Une Voie Verte Reliant Coursan à Salles-d'Aude

La création d'une voie verte entre Coursan et Salles-d'Aude marque une avancée significative dans le développement des infrastructures dédiées aux mobilités douces dans notre région. Ce projet, porté par le Grand Narbonne, les municipalités de Coursan, de Salles-d'Aude et l'Union européenne, vise à favoriser la circulation sécurisée des piétons et des cyclistes sur un parcours de 3,6 kilomètres.

L'objectif principal de cette voie verte est de proposer une alternative écologique et saine aux déplacements motorisés. En offrant un itinéraire dédié aux modes de transport non polluants, elle contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à promouvoir un mode de vie plus durable.

Cette infrastructure répond également à un besoin concret en matière de mobilité. En effet, elle permet d'offrir aux élèves du collège Les Mailheuls à Coursan, un itinéraire sécurisé pour se rendre à l'école, favorisant ainsi l'autonomie et la sécurité des jeunes usagers de la route.

Le 1er mars dernier, Edouard Rocher, le maire de Coursan, a visité le chantier de la voie verte entre Coursan et Salles d'Aude, accompagné de représentants de la municipalité et du Grand Narbonne.

La poissonnerie change d'adresse !

La poissonnier des Halles, Patrick Garcia, a transféré son commerce au numéro 24 bis de l'avenue Jean-Jaurès, dans un espace qu'il loue à la municipalité. La remise des clés s'est déroulée en présence du Maire, Édouard Rocher et de Jean-Pierre Hérail, accompagnés des employés des services techniques de la ville qui ont travaillé à la rénovation complète des locaux.

Une Aide de l'État pour Rendre les Établissements de Proximité Accessibles

Le ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme lance une aide financière pour améliorer l'accessibilité des établissements recevant du public.
Les établissements privés de 5e catégorie (agences bancaires, hôtels, restaurants, commerces alimentaires) ainsi que les TPE et PME peuvent bénéficier de cette aide.

Travaux Finançables :
- Équipements et travaux d'accessibilité : rampes d'accès, élargissement des couloirs, suppression de marches, signalisation adaptée.
- Diagnostics d'accessibilité.
- Accompagnement par un maître d'ouvrage.

Montant de l'Aide :
- 50 % des dépenses pour les équipements et travaux (jusqu'à 20 000 €).
- Diagnostic et assistance à maîtrise d'ouvrage (jusquw'à 500 €).

Procédure :
Pour les petits travaux : téléchargez l'autorisation sur service-public.fr et déposez-la en mairie.
Pour les grands travaux : constituez un dossier de subvention et déposez-le sur asp-public.fr à partir du 2 novembre 2023. Vous recevrez 30 % de l'aide au début des travaux et le solde à la fin.

Inscriptions ouvertes pour la garderie et le restautant scolaire !

La Ville propose un service de restauration scolaire ainsi qu'un accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires. Pour en bénéficier, contactez le service scolaire afin de demander un dossier d'inscription. Veuillez soumettre le dossier complété avant le 23 août auprès du service scolarité de la mairie.

Pour plus de renseignements, contactez le service scolaire :
Téléphone : 04 68 46 61 00
Email : alae@coursan.fr

La ville vous aide pour votre permis !

Le CCAS de la commune a mis en place le programme « Permis Citoyen ». Destiné aux jeunes Coursannais âgés de 16 à 25 ans, ce dispositif offre une aide financière de 400 € pour le permis de conduire en échange de 40 heures de bénévolat.

Depuis son lancement, près d'une trentaine de jeunes ont déjà bénéficié de cette opportunité. Les jeunes peuvent choisir de réaliser ces heures au sein d'une association partenaire de leur choix ou opter pour une répartition sur cinq tranches de huit heures, selon leur convenance.

Les associations partenaires de cette initiative citoyenne sont nombreuses et variées. Parmi elles, on retrouve la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), le Basket (SOC), l'École de Rugby, les Tamaritiens, le Guidon Sportif (GSCN), le club de football (ECC), ainsi que le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Renseignements : Service aide sociale
04 68 46 61 72 ou à etatcivil@coursan.fr

Un dispositif pour les 16/25 ans !
Devenez un As du volant !
LA VILLE VOUS AIDE POUR VOTRE PERMIS
A
Aide financière de 400 €
en contrepartie de 40h de travail bénévole au sein d'une association partenaire
+ D'INFOS :
SERVICE AIDE SOCIALE
04 68 46 61 72 • etatcivil@coursan.fr
www.coursan.fr

L'INTERVIEW D'ÉDOUARD ROCHER

10 ans de mandat

Monsieur le Maire, au début de votre mandat en 2014, quelle était la principale ambition de votre équipe municipale pour Coursan ?

Dès notre arrivée en 2014, notre priorité absolue était de **transformer Coursan en une ville dynamique et attractive**. À l'époque, Coursan était souvent qualifiée de ville dortoir et nous avons immédiatement entrepris de tisser des liens plus forts entre les habitants et de rénover tous les bâtiments existants avec une gestion rigoureuse, dans un esprit de bon père de famille. Ce premier mandat a été marqué par cette vision commune que je partage avec l'ensemble de l'équipe municipale. Malgré nos différences politiques, nous avons tous œuvré dans un esprit de bien commun, portant haut les valeurs de notre ville.

> *Nous avons ainsi entrepris la rénovation de nombreux bâtiments, tels que le gymnase, la mairie, la salle polyvalente, la crèche, le pôle petite enfance et la salle Miro. Nous avons également réalisé un travail important dans les écoles pour traiter notamment les problèmes d'amiante et avons acheté trois salles supplémentaires pour les associations. Parallèlement, nous avons mis en œuvre des mesures d'économie d'énergie pour une gestion plus durable.*

Nous avons également enrichi la vie culturelle et sociale de Coursan en créant de nombreuses manifestations telles que les Féeries de Noël, Fiesta y Bandas, le festival de théâtre, le festival de jazz, tout en soutenant activement les associations locales.

Conscients que les équipements sportifs favorisent les rencontres et le lien social, nous avons développé plusieurs infrastructures telles que le pump track, qui fut pendant des années le plus grand de la région Occitanie et le parcours de santé à l'étang salin ainsi que celui de Sainte Marie, que nous allons encore améliorer dans les mois à venir.

L'équipe municipale oeuvre depuis 10 ans au service des Coursannaises et Coursannais

Nous avons aussi consacré une attention particulière à l'entretien et à la valorisation du patrimoine de la ville. Nous avons optimisé nos coûts de fonctionnement, renégocié nos contrats et investi dans des améliorations telles que l'isolation et le remplacement des éclairages par des LEDs.

Tout cela a constitué le pilier central de notre premier mandat, et nous a permis de nous concentrer sur les grands enjeux du nouveau mandat.

Quels sont les grands projets en cours pour votre second mandat ?

Dans ce second mandat, notre principal objectif est de concrétiser les grands projets que nous avons initiés. Cela inclut la création du pôle rugby pétanque Marcel Faure, le développement du site Armengaud, la construction de la cantine scolaire, de l'aire de lavage des machines à vendanger et de remplissage des appareils de traitement, le développement des pistes cyclables, ainsi que la rénovation majeure du cœur de ville, qui représente pour nous un enjeu essentiel.

Je tiens à souligner que nous n'avons pas augmenté les impôts depuis maintenant dix ans. Cependant, cette stabilité fiscale impose des contraintes et des choix au niveau communal. Parfois, cela signifie que certains projets doivent être retardés et que nous devons travailler sur des dossiers plus complexes et chronophages. Malgré ces défis, nous nous efforçons de maximiser nos ressources en recherchant activement des subventions pour soutenir nos initiatives. Un exemple récent en est la réalisation de nos deux derniers équipements. Bien que le processus ait pris plus de temps que prévu, nous avons persévéré dans notre quête de subventions, ce qui permettra d'alléger la part communale.

Revitaliser le coeur de ville est un des engagements de la municipalité

> *« Notre objectif est de créer une ville où il fait bon vivre, où les habitants se rencontrent et partagent des moments de convivialité.*

Pourquoi accordez-vous une importance particulière au développement du cœur de ville ?

Parce que **le cœur de ville est l'âme du village.** Un cœur de ville qui manque d'activité perd peu à peu de son dynamisme. La disparition des commerces de qualité entraîne une dégradation de l'habitat, favorisant ainsi l'émergence de logements insalubres et de pratiques peu scrupuleuses telles que les marchands de sommeil. C'est un processus de dégradation qui altère l'essence même du centre-ville, le privant de son caractère authentique et le condamnant à un déclin inexorable.

Nous travaillons donc ardemment à **revitaliser le cœur de ville**, en engageant des opérations de rénovation des façades et en organisant des animations attractives, par exemple les marchés les premiers dimanches de chaque mois. Aussi, nous travaillons sur les futurs aménagements de l'avenue Jean Jaurès où l'on souhaite créer un parking d'une vingtaine de places à l'emplacement du Thacha, ce qui permettra non seulement d'augmenter les espaces de stationnement, mais aussi d'agrandir les trottoirs et de favoriser la végétalisation.

Notre objectif est de créer une ville où il fait bon vivre, où les habitants se rencontrent et partagent des moments de convivialité. C'est aussi pour cela que nous accordons une grande importance à la vie associative que nous nous efforçons de développer et d'accompagner. À Coursan, chaque week-end offre une multitude d'activités. **Nous croyons en l'autonomie et en l'identité propre de notre commune, que nous nous attachons à préserver.**

Certains habitants se plaignent du manque de places de parking. Quelle est votre réponse à cela ?

Nous sommes conscients de l'importance cruciale d'avoir des espaces de stationnement adéquats, même si reproduire l'équivalent des parkings de grande surface dans un tissu urbain très dense est impossible. Depuis le début de notre mandat, **nous avons entrepris d'acquérir des bâtiments que nous essayons, dans la mesure du possible, de convertir en parkings**. Cependant, nous rencontrons parfois des obstacles, notamment les restrictions imposées par les Bâtiments de France.

Au-delà de la simple question du stationnement, nous nous efforçons également d'améliorer l'accessibilité au centre-ville par d'autres moyens. C'est pourquoi nous avons élaboré un Plan Vélo, sur lequel nous avons travaillé depuis six ans, dont la première réalisation sera la voie verte longeant le Canal de Raonel pour un montant de plus d'1.5 millions d'euros. Ce plan vise à faciliter l'accès aux commerces en favorisant les déplacements à vélo. Nous avons déjà reçu une partie des aides de l'État à hauteur de 50% et attendons d'autres subventions.

Il est indéniable que la question de l'automobile reste un enjeu crucial. Les « places minutes » ont permis de créer une véritable rotation selon les commerçants. **Faire ses courses en centre-ville en voiture est désormais possible et facile.** Toutefois, il est impératif d'aller au-delà de cette solution ponctuelle.

De toute part de Coursan, il est possible de rejoindre le centre-ville à vélo en seulement dix minutes. C'est là un enjeu crucial, notamment pour les jeunes, non motorisés et les personnes âgées. Nous travaillons donc activement à développer des pistes cyclables sécurisées, des trottoirs adaptés et des aménagements pour les personnes à mobilité réduite.

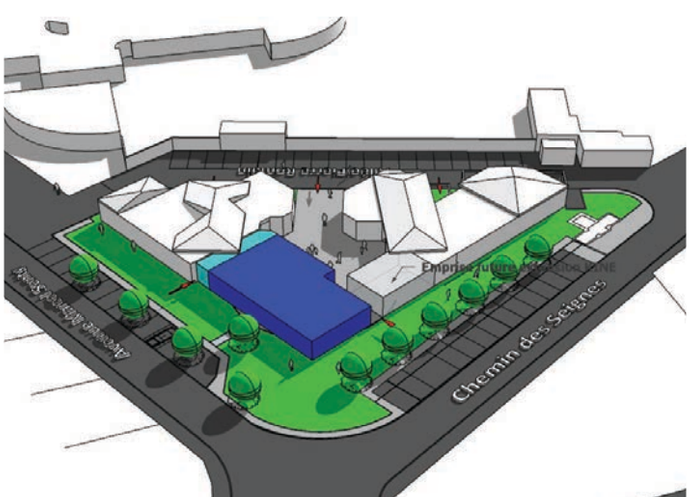

La ville travaille sur l'extension du centre médical

> *« Nous travaillons activement à développer des pistes cyclables sécurisées, des trottoirs adaptés et des aménagements pour les personnes à mobilité réduite.*

Un Plan Vélo va permettre de favoriser les déplacements à Vélo dans Coursan

Comment abordez-vous les questions de santé publique ?

En ce qui concerne la santé publique, nous avons pris des mesures proactives pour faire face aux défis posés par une éventuelle pénurie de médecins. Il y a un an, nous avons pris la décision stratégique d'acquérir le centre médical, conscient des risques de désertification médicale. **Cette acquisition nous a permis de garantir une présence médicale continue dans notre commune.**

Actuellement, nous travaillons sur l'extension du centre médical afin de **pouvoir faciliter les pratiques des médecins en place et pouvoir accueillir de nouveaux médecins, qu'ils soient généralistes ou spécialistes**. Notre objectif est double : sécuriser la présence médicale sur notre territoire et attirer de nouveaux professionnels de la santé pour répondre aux besoins croissants de notre population.

Comment abordez-vous la question de la sécurité dans notre commune ?

La sécurité est une préoccupation majeure, d'autant plus dans une société où la violence est malheureusement en augmentation. Les citoyens sont non seulement sensibles aux grands projets structurants, mais aussi aux aspects de la vie quotidienne, tels que la propreté, la lutte contre les incivilités, les déjections canines et les problèmes de voisinage. Cette sensibilité s'est accentuée pendant la période tendue du COVID-19. C'est pourquoi nous concentrons nos efforts sur ce front en ce moment.

Nous avons notamment **renforcé notre effectif en recrutant du personnel supplémentaire pour la police municipale** et en ajustant les horaires de manière à assurer une couverture plus étendue sur une plage horaire plus large. De plus, des équipements supplémentaires en caméras de vidéo-protection sont prévus chaque année.

Comment votre municipalité aborde-t-elle la question de l'environnement ?

Nous sommes conscients que chaque ville doit jouer un rôle dans la préservation de l'environnement, et Coursan ne fait pas exception. Nous avons entrepris diverses actions pour contribuer à cet effort global. Cela inclut notamment la désimperméabilisation des sols pour favoriser l'infiltration de l'eau dans les nappes phréatiques, la réduction de la consommation d'eau, la promotion de l'éco-pâturage, le développement des modes de déplacement doux et la végétalisation systématique des espaces publics.

À chaque projet d'aménagement, nous accordons une attention particulière à la végétalisation. Ces initiatives sont menées en collaboration avec les services de l'État, Région et Département, qui les ont approuvées et soutenues.

Edouard Rocher est présent chaque premier dimanche du mois sur le marché pour parler avec les citoyens, sans rendez-vous !

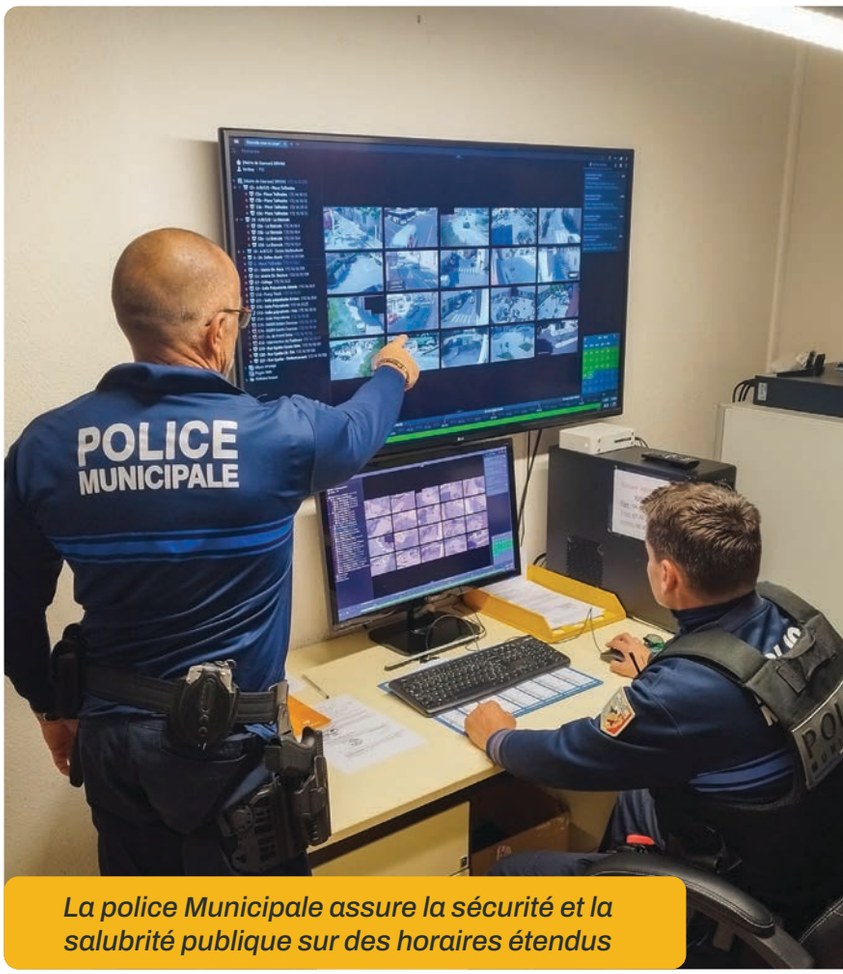

La police Municipale assure la sécurité et la salubrité publique sur des horaires étendus

Quel est votre ressenti après 10 ans à la tête de la municipalité ?

Dix ans peuvent paraître courts, mais ils prennent une autre perspective quand je pense au nombre de personnes qui ont croisé ma route, m'ont accompagné et soutenu. Aujourd'hui, certaines ne sont plus là et je leur adresse une pensée affectueuse... **Je trouve mon épanouissement dans les rencontres que je fais au quotidien**. Que ce soit lors des inaugurations d'équipements majeurs ou lors de mes échanges avec les habitants sur le marché, dans les commerces ou lors d'évènements sportifs et culturels, chaque interaction est source de satisfaction pour moi.

Rien ne m'émeut autant que de résoudre les préoccupations quotidiennes des citoyens ou de partager des moments avec mes collègues élus, tous unis malgré nos diversités. Cette proximité est au cœur de ma vision politique.

C'est pourquoi je consacre mes jeudis matin à recevoir les citoyens en mairie sur rendez-vous et que je reste disponible sans rendez-vous chaque premier dimanche au marché. **Pour moi, c'est là que réside la véritable essence de la politique : être accessible, à l'écoute et rester au plus près des préoccupations de nos concitoyens.**

CONSTRUIRE L'AVENIR EN 2024

À l'occasion de la séance du Conseil Municipal du 26 février, le budget de la commune, composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, a été voté. Celui-ci définit les projets majeurs pour l'année. Découvrez-les :

SECTION FONCTIONNEMENT : 6 397 590 €

SECTION INVESTISSEMENT : 5 246 430 €

« Depuis 10 ans, l'ensemble des projets municipaux est financé sans augmentation du taux communal des impôts.

Édouard ROCHER
Maire de Coursan

Place René Cassin

RÉFECTION VOIRIES ET CHEMINS

Quai de la Révolution : **200 000 €**
Avenue de Gaulle : **20 000 €**
Rue Ledru Rollin : **180 000 €**
Chemin de Coutelle : **50 000 €**
Place René Cassin : **183 000 €**

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Travaux de restauration de la Statue Notre-Dame de la Rominguiere : **7 500 €**

Travaux de restauration de la Statue du portail Notre-Dame : **4 500 €**

AMÉNAGEMENT URBAIN

Acquisition de l'immeuble «Thacha» pour l'aménagement d'un parking de 18 places : **204 000 €**
Travaux de réaménagement avenue Jean Jaures + Maitrise d'œuvre : **1 100 000 € (prévisionnel)**

Point de colonnes enterrées - La Bascule : **90 716 €**

Aménagement de parking : **192 000 €**

Programme d'aménagement urbain 2024 (rénovation de façades) : **33 000 €**

Désimperméabilisation et végétalisation de la cour de l'école Jeanne Miquel
Rack à vélo à conserver
Rack à vélo à conserver et déplacer
Récupérateur d'eau alimenté par piquage sur la descente de toiture (fourni par le Grand Narbonne CA)
Poutres d'équilibre bois
Échasse bois
Cabane bois
Tronc de bois
Cabane osier
Hôtel à insectes
Tronc de bois
But et panier Combi hand-basquet
But et panier Combi hand-basquet
A
B

SUBVENTIONS :

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de : **173 502 €**

Département de l'Aude : **24 786 €**

JEUNESSE ET CULTURE

Désimperméabilisation et végétalisation de la cour de l'école Jeanne Miquel : **327 137, 29 €**

Pose de ventilateurs et de films occultants dans une classe : **4 000 €**

Suppression du portique d'entrée : **9 141 €**

Achat de mobilier et de matériel informatique (écran tactile) pour les écoles : **14 000€**

Informatisation de la bibliothèque municipale : **1 200 €**

« Nous sommes fiers de créer un environnement d'apprentissage enrichissant pour nos enfants, avec une cour verdoyante, symbole de notre détermination à construire un avenir durable.

Roxanne SAUNIERE
Adjointe au Maire

RÉSEAUX ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Éclairage public (rue Danton, rue Fabre d'Eglantine, rue de la Crouzette et rue des oliviers - **Subvention de 10 000 €** pour la rue Valadon, rue Lautrec, rue des arcades, rue des Mailheuls) : **67 500 €**

TRAVAUX DIVERS

Matériel et outillage pour les Services Techniques : **54 300 €**

Réaménagement d'une aire de jeu au stade Sainte Marie

SUBVENTIONS :

Ce projet a bénéficié du soutien financier de :
État (DETR) : **61 388, 80€**
Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée : **12 000 €**
Département de l'Aude : **43 443 €**
Grand Narbonne : **40 974 €**

SPORT

Réaménagement d'une aire de jeu au stade Sainte Marie + maîtrise d'œuvre : **295 000 €**

Aménagement des abords de l'ensemble bâti du site Marcel Faure : **457 093 €**

Site Marcel Faure

SUBVENTIONS :

Ce projet a bénéficié du soutien financier de :
État (DETR) : **84 686, 70€**
Grand Narbonne : **93 155, 37€**
Département de l'Aude (sollicité) : **118 561, 38€**

COMMERCE

Travaux de rénovation du local de la poissonnerie : **33 000 €**
Travaux d'aménagement intérieur en régie (Fournitures, plomberie, peintures, panneaux décoratifs, enseigne) : **14 549, 35€**

« Félicitations aux Services Techniques pour les travaux réalisés, car cette poissonnerie symbolise notre engagement à revitaliser le cœur de notre ville

Jean-Pierre HÉRAIL
1er Adjoint au Maire

ÉCONOMIE

Création d'une station de lavage pour les machines à vendanger et de remplissage pour les appareils de traitements : **676 679 €**

agence de l'eau
L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
UNION EUROPÉENNE
Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

SUBVENTIONS :

Ce projet a bénéficié du soutien financier de :
L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : **131 542, 47 €**
Fonds européen agricole pour le développement rural : **223 977,71 €**

SÉCURITÉ

Développement de la vidéo-protection :
31 191€

« La vidéoprotection renforce notre sentiment d'une ville sûre et protégée, où chacun peut vivre en toute tranquillité

Raphaël Ruiz
Conseiller Municipal Délégué

SANTÉ

Il y a un an, la commune a acquis, le bâtiment du centre médical de Coursan pour **290 000 €**. Cette acquisition stratégique garantit une présence médicale continue dans la ville.

Des études pour l'extension du pôle médical ont été engagées afin de faciliter les pratiques des médecins en place et d'accueillir de nouveaux praticiens, qu'ils soient généralistes ou spécialistes. **Le coût des études préalables pour cette extension s'élève à 9 948 €.**

L'objectif est de sécuriser la présence médicale sur le territoire et d'attirer de nouveaux professionnels de la santé pour répondre aux besoins croissants de la population.

Dossier Spécial

#COURSAN VILLE PROPRE

COURSAN DIT STOP AUX INCIVILITÉS !

Depuis le début de l'année 2024, la commune de Coursan est aux prises avec une situation alarmante : les incivilités en matière de propreté urbaine se multiplient, instaurant un climat de désagrément et de dégradation.

Consciente de l'urgence à agir de manière préventive, **la municipalité a adopté une approche ferme.**

Un arrêté municipal a ainsi été édicté, rendant désormais obligatoire la possession d'un sac de ramassage lors des promenades canines. Désobéir à cette règle expose dorénavant tout contrevenant à une amende de 35 €, une sanction nécessaire pour rappeler à chacun ses responsabilités vis à vis de leurs animaux.

Pour accompagner cette mesure, une vaste campagne d'affichage a été lancée à travers la ville. Des affiches rappelant les implications financières du non-ramassage des déjections canines ont été placardées dans les lieux stratégiques : ne pas ramasser peut coûter jusqu'à 135 €.

Une campagne de sensibilisation supplémentaire a été organisée lors du marché d'avril. La Police Municipale et les élus ont pris la parole pour informer et sensibiliser les habitants sur l'importance du ramassage des déjections canines, tout en distribuant gratuitement des sacs aux propriétaires de chiens présents.

> *« Bravo à la Commune de faire le nécessaire pour ce problème ! D'autres devraient prendre exemple...*
>
> Corinne, utilisatrice Facebook

Pour faciliter l'accès aux moyens de ramassage, 33 distributeurs de sacs canins ont été installés à travers la commune.

En plus de ces actions, la municipalité prévoit une nouvelle initiative pour lutter contre les dépôts sauvages près des conteneurs à déchets.

Une campagne d'affichage directement sur les conteneurs sera mise en place, indiquant clairement que déposer des encombrants et autres dépôts sauvages à côté des poubelles expose à une amende de 135 €, alors que l'utilisation de la déchetterie est gratuite.

Cette mesure vise à dissuader les comportements irresponsables et à encourager le respect des règles de gestion des déchets.

Coursan appelle chacun de ses citoyens à se mobiliser. En unissant nos forces, nous pouvons faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre pour tous !

À VOTRE SERVICE !

Au cœur de la mairie de Coursan réside un service aussi essentiel que chaleureux : Le service État Civil, Aide Sociale et Élections dont s'occupe Sandra.

Dans son bureau, Sandra vous accueille pour vous soutenir administrativement dans les moments précieux de votre vie.

Ses missions ? Veiller tout d'abord sur la remise des actes d'état civil : naissances, mariages, PACS, divorces et décès. Son rôle ne se limite pas à la simple remise de documents ; elle vous accompagne dans l'organisation de ces moments importants.

Côté social, elle coordonne l'attribution de l'aide alimentaire et des aides financières exceptionnelles, en collaboration avec les élus, en fonction des dossiers soumis.

Son service s'occupe également de l'aide au permis de conduire pour les jeunes de 16 à 25 ans : un dispositif innovant permettant de bénéficier d'une aide financière en échange d'heures de bénévolat au sein d'une association communale.

Les seniors ne sont pas en reste. Sandra accompagne administrativement nos aînés qui nécéssitent une attention particulière : attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), mise en place de la téléassistance, etc.

Enfin, dans une démocratie où chaque voix compte, le service Élections joue un rôle essentiel.

Au cœur du processus électoral, Sandra veille à ce que chaque citoyen soit entendu. Du recensement des jeunes de moins de 16 ans, aux inscriptions et radiations sur les listes électorales, en passant par l'organisation méticuleuse des élections, Sandra coordonne chaque étape avec soin et professionnalisme : **à votre service !**

Contact : etatcivil@coursan.fr
04 68 46 61 72

Rencontres avec les Coursannais

SUR LE PERMIS DE VÉGÉTALISER

Dans les ruelles pittoresques de Coursan, une transformation discrète mais ô combien revigorante s'opère. Des touches de vert émergent ici et là, chatoyant sous le doux soleil méditerranéen. Derrière cette métamorphose, il y a des histoires, des visages et surtout, un engagement commun pour embellir notre ville.

Un permis de végétaliser, pourquoi faire ?

Le permis de végétaliser, initié par la municipalité avec le soutien du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), offre une palette de possibilités **pour les habitants désireux de verdir leur environnement.** Trois types de permis sont proposés : les pieds de façade, la pose de pots, et les pieds d'arbres, chacun accompagné d'un kit adapté de matériel et de plantes.

Cette démarche écologique ne se limite pas à l'esthétique : elle engendre des bénéfices tangibles pour notre cadre de vie.

En favorisant la végétalisation, non seulement nous embellissons notre environnement urbain, mais **nous offrons également un refuge pour la biodiversité locale.** Les abeilles, les oiseaux, et toute une petite faune trouvent refuge dans ces nouveaux espaces verts, contribuant ainsi à renforcer l'équilibre écologique de notre ville.

« *Quand j'ai entendu parler du permis de végétaliser, j'ai tout de suite su que je voulais en faire partie* », confie Agnès « *C'est une manière concrète de contribuer à rendre notre environnement plus agréable, plus sain.* »

« *C'est une véritable démarche environnementale* », explique Annick et Jacques, « *Cela permet d'égayer le quartier et de faire rentrer la nature dans le village. Le petit plus ? Ça sent bon !* »

« Le permis de végétaliser n'est pas seulement un programme municipal, c'est un mouvement citoyen qui gagne en popularité. Quand je vois l'engouement autour de ce projet, je suis convaincue que nous sommes en train de changer quelque chose.

Séverine Roger-Mateille, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Aude et Adjointe au Maire.

COMMENT S'INSCRIRE ?
Renseignements à la Mairie de Coursan ou sur www.coursan.fr

LO PATRIMÒNI DE CORSAN

LA FONTAINE DE COURSAN

En 1865, un forage effectué sur la place Tailhades afin de trouver une source d'eau potable pour les besoins de la population fait jaillir de 150m de profondeur, une eau minérale, alcaline et ferrugineuse.

Cette source débitait environ 40l d'eau par minute à une température constante de 16 degrés et contenait 1,266 grammes d'acide carbonique.

En 1892, un nouveau forage d'où jaillit l'eau ferrugineuse est réalisé. Sa teneur en gaz carbonique permettait, d'après la légende, d'étouffer les pigeons et les poulets que les marchands ambulants vendaient sur la place.

Cette eau minérale, transportée en charreton, était revendue dans les villes et villages voisins mais son instabilité n'a pas permis de la commercialiser.

En 1907, l'exploitation de la fontaine ferrugineuse est mise en adjudication. Une clause de cet affermage garantit la gratuité de l'eau à la population. Depuis, cette eau typique fait la fierté de notre chef lieu de canton et des générations de Coursannais sont allées chercher de l'eau de cette fontaine dite « La Merveilleuse ».

RETOUR EN IMAGES

Cérémonie des voeux à la population
Vendredi 19 janvier 2024 - Salle Polyvalente
Présentation des projets municipaux

Installation des boîtes à idées du Conseil Municipal des Jeunes dans les bâtiments communaux
28 février - Mairie

Les seniors face aux arnaques
4 mars - Salle Miro
Réunion d'information et de sensibilisation avec la gendarmerie

Printemps du Jazz
9 mars - Salle Polyvalente

Les Deux Guitares et Royal Swing ont enflammé la scène, transportant les 150 personnes présentes dans une atmosphère cosy et chaleureuse.

Maison du travail saisonnier
19 mars - Place Tailhades
30 personnes ont trouvé un emploi !

Concert de l'Harmonie Républicaine
7 avril - Salle Polyvalente

Coursan Fleuri
21 avril - Place Tailhades

Festival Régional de Théâtre Amateur

26 au 28 avril - Salle Miro

Le festival a connu un franc succès en réunissant plus de 600 personnes. Pour sa 9ème édition, l'événement a charmé toutes les générations grâce à une programmation diversifiée, adaptée à un large public. Un apéritif convivial a clôt les festivités !

Cérémonie de l'Armistice du 8 mai 1945

8 mai - Espace Bernard Douarche

Spectacle «Décrochez-moi-ça» Par le Théâtre + Cinéma Scène nationale Grand Narbonne

Du 14 au 18 mai - Espace Sainte Marie

LE MOT DES ASSOCIATIONS

AU FIL DES ANS

Si vous avez 60 ans et plus vous pouvez nous rejoindre chaque mardis et vendredis de 14h00 à 17h30 au local du jardin de la mairie.
Nous y jouons aux cartes et à différents jeux de société, un goûter gratuit vous est proposé. Nous organisons 4 repas animations par an ainsi que 2 sorties à la Jonquera.
Une dizaine de séjours voyages, des démonstrations produits confort ainsi que notre kermesse agrémentent le quotidien évitant l'isolement le repli sur soi.
Nous voulons ainsi vous amener à partager des moments conviviaux dans la bonne humeur la solidarité et la bienveillance.

AMICALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Retour en images sur le concert acoustique du 20 Avril 2024 avec les **CHOEURS d'ARTICHAUT.**

Futures manifestations :
14 Septembre 2024 : grillade pour les adhérents

10 Octobre 2024. : Journée shopping ouverte à tous au Pas de la Case

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Feux de la Saint-Jean :
Place Voltaire le vendredi 21 juin de 19h à minuit. Animation Christèle Thiel et sa Banda, buvette, repas sur la place, Retraite aux flambeaux dans les rues, sauts du feu, feu d'artifice et brasier final au bord de l'Aude.

Fête de la Barque :
Place Voltaire , le samedi 24 août de 19h à 1h, buvette et repas champêtre, animation Christelle Thiel et son orchestre.

Rentrée :
Ouverture de la MJC le mardi 3 septembre : Informations inscriptions, réabonnements de 16h à 22h dans les cours et dans la salle Miro

CENTRE DE LOISIRS D'ETÉ

Accueil maternel des 3/5 ans 1/2 :
Du 08 juillet au 16 Août 2024 – École D.Casanova
Accueil des 6 ans et plus :
Du 08 juillet au 23 Août – École R.Charvernac.

Séjours jeunes 10/14 ans
Du 8 au 12 Juillet, du 15 au 19 Juillet, du 22 au 26 Juillet – 12 places par séjour.
Camping de Roquefeuil (Aude).

Horaires des accueils sur Coursan :
Accueil matin 7h45 jusqu'à 9 heures
Puis activités, pause repas, sieste, activités.
Accueil du soir à partir de 17h30 et jusqu'à 18h45.

Activités : Baignade, balades, sports, loisirs créatifs et culturels, découverte du patrimoine, sensibilisation à l'écologie, autonomie.

Renseignements : MJC de COURSAN
04 68 33 37 21 - Mardi/Mercredi/Jeudi (10h/12h – 15h/18h), Vendredi (10h/12h).
mjccoursan.accueildeloisirs@gmail.com

ALSH ÉTÉ 2024
SÉJOURS JEUNES ETÉ 2024
MJC Coursan
4 NUITS/5 JOURS 10/14 ANS -
CAMPING, VIE DE GROUPE, PLEINE NATURE...
BALADES, BAIGNADE, KAYAK, ESCALADE, VÉLOS RAIL....
JEU DE PISTE, DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE, AUTONOMIE
...
Renseignements/Inscriptions:
MJC COURSAN 04.68.33.37.21
https://www.mjc-coursan.fr
3 SÉJOURS
08 AU 12 JUILLET,
15 AU 19 JUILLET,
22 AU 26 JUILLET,
8 à 12 places par séjour - Tarifs 180 à 200€ suivant QF des familles.

Adhésion MJC obligatoire
Tarif en fonction du quotient familial.

Repas compris dans le prix journée – La famille doit fournir le goûter.

Inscription et paiement une semaine avant la venue de l'enfant.

S.O COURSAN GRAND NARBONNE

Calendrier des manifestations :

16 juin : Vide grenier - Complexe Sainte Marie

28 et 29 juin : Participation à Fiesta y Bandas

Du 8 au 12 juillet : Stage basket - de 9 à 22h - Gymnase G.Julien

20 juillet : Repas des dirigeants, Comité directeur et sympathisants - Toute la journée - Gymnase G. Julien

Du 12 au 16 août : Stage basket - 9 à 22h - gymnase G.Julien

14 septembre : AG du SOC - 11h - gymnase G.Julien

LES COWBOYS DE COURSAN

AMICALE DES PARENTS D'ELÈVES CASANOVA ET MIQUEL

Cette année l'Amicale des Parents d'Elèves Casanova et Miquel fête ses 10 ans.

10 ans que nous participons au bien-être des enfants en collaboration avec les enseignants et la municipalité.Cette année les féeries de Noël ont été un véritable succès, la vente de sapins et de chocolats ainsi que la bourse aux jouets ont embelli nos foyers durant les fêtes.

Organisé pour la première fois, le carnaval des enfants a été un énorme succès avec plus de 250 participants et plus de 1000 tickets de tombola vendus.

Grâce à toutes ces actions l'APEC M a pu verse 1500 euros aux écoles en décembre 2023 qui permettront de financer des sorties scolaires ou l'achat de matériel pédagogique. Un 2ème versement est prévu pour la fin de l'année scolaire.
Nous tenons à vous remercier pour chaque moment partagé, chaque euro collecté car rien n'aurait été possible sans vous. Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli ensemble. Nous vous attendons nombreux lors de nos futurs évèmenents.

Contact :
Facebook : APECM Casanova Miquel Coursan
Mail : apecmcoursan@gmail.com

DON DE SANG

les prochaines collectes de don de sang à la salle polyvalente
Lundi 17 Juin de 15 h à 19 h
Mardi 18 Juin de 15 h à 19 h
Lundi 2 Septembre de 15 h à 19h
Mardi 3 Septembre de 15 h à 19 h

LE CLUB TAURIN RENOUE AVEC LA TRADITION TAURINE

Après ces deux premières animations réussies aux arènes du 1er avec la chasse aux œufs et celle 9 mai avec celle de Auto Rétro et malgré l'annulation de celle du 1er mai due à la pluie de la rencontre avec le cheval, le club taurin en va pas en rester là et va basculer en juin sur la tradition taurine.

En effet, dès le 13 juin, les membres du club Aficionados et amis proches sont conviés à une conférence débat sur ces traditions taurines, conférence donnée par un membre du club grand Aficionados spécialiste de ces traditions ancestrales.

Après ce moment de tradition taurine, le club va renouer avec la danse et la chanson le 27 juillet, toujours aux arènes, avant la fin de saison qui réunie lors du fameux Toro de Fuego, les adhérents et amis du club aux arènes lors d'une journée de détente et d'amitié.

Samedi 15 septembre dans l'après-midi les arènes vont retenir de olés et autres encouragements car ce sera l'heure de la capéa qui est course de jeunes toros (Becerros ou novillos), ils sont torées par des toréros débutants de l'école taurine de Béziers sans picadors, ni mise à mort bien sûr.

Association des Parents d'Elèves
CHAVERNEX

APE CHAVERNEX

L 'APE CHAVERNEX tire un bilan très constructif de cette nouvelle année 2024 et remercie très sincèrement toutes les familles, partenaires, qui ont bien voulu participer à l'ensemble de leurs animations.

Cette année encore nous pouvons renouveler les dons financiers à hauteur de 1500 € faits aux écoles ainsi que les différents cadeaux remis aux enfants qui partent au collège ou qui passe de la maternelle à l'école primaire.

Cette belle aventure n'est possible que grâce à nos bénévoles très actifs qui contribuent à la réussite de ce projet associatif.

Si vous souhaitez rejoindre cette belle équipe n'hésitez pas à bloquer la date du 16 septembre 2024 pour venir à l'assemblée générale qui se déroulera à la salle papyloft , ce sera le point de départ des nouveaux projets et l'occasion de rencontrer toute l'équipe À très vite et merci à tous pour votre soutien.

Le bureau de l'APE

CYCLO CLUB COURSAN

Les Cyclo Club Coursan au départ de la randonnée du pays Cathare. Randonnée organisée par le CODEP 11 (Comité départemental)

Notre groupe s'agrandit avec de nouveaux amoureux de la petite reine. José et Laurent étant les petits derniers. Nous participons dans la mesure du possible aux randonnées organisées par les clubs et nous organisons nous même la randonnée des Fontaines le 15 septembre.

Nous effectuons deux sorties/semaine les mercredis et samedis matin départ 8 heures devant l'école de la musique. Nous acceptons tous ceux qui seraient intéressés de 7 à 77 ans ou plutôt 86 ans, c'est l'âge de notre doyen, le vélo ça conserve.

TROC LIBRE PARTICIPATIF AU GRAND MARCHÉ

Véronique Lancelin, coursannaise et ambassadrice pour le climat, est présente chaque 1er dimanche du mois au Grand Marché avec un stand de livres, plantes, graines reproductibles et jouets pour enfants, le tout entièrement gratuit grâce à la participation libre de tous.

C'est aussi un lieu d'échange d'expériences, de discussions, et tout simplement de bons moments partagés.

COURSAN INFORMATION PATRIMOINE

Le 21 avril 2024 Coursan Fleuri a réuni près de 40 exposants sur et aux abords de la place Tailhades et attiré de nombreux chalands en quête de bons produits. Un grand merci à tous et en particulier aux horticulteurs et aux adhérents des MPP (marchés de producteurs de pays) de la Chambre d'Agriculture qui, une fois encore, ont porté avec bonheur les richesses de notre territoire, défendu et partagé notre patrimoine vivant.

Cette manifestation à peine terminée, l'association Coursan Information Patrimoine s'est activée à préparer la suivante. Et ce sera le 8e Festiv'Arts qui aura lieu le **samedi 16 juin 2024** dans la salle Polyvalente de la route des plages. Cette année encore ce rendez-vous sera l'occasion de mettre en valeur la pluralité de la vie culturelle , encourager la curiosité des visiteurs, les inviter à réagir, amener l'art dans le domaine public et utiliser le patrimoine comme vecteur de convivialité. Cet évènement a aussi pour but de faire se rencontrer des gens passionnés, souvent autodidactes, forts d'une vie riche en expériences artistiques qui seront heureux d'y partager leurs émotions. Les enfants des écoles, éveillés à l'art par leurs enseignants, y renforceront leur pratique artistique en y participant.

Rappelons également que le pavillon de la place Tailhades héberge tout au long de l'année les œuvres uniques d'artistes pleins de talent. Cet été, si l'équipe de bénévoles se met en retrait pour se ressourcer et préparer la prochaine saison, un agent d'accueil touristique assurera, en juillet et août, les permanences du mardi au samedi inclus de 9h30 à 12h30 et dispensera informations et dépliants pour une approche optimale de Coursan et de sa région.

Après l'été ce sera Les Journées Européennes du Patrimoine les **samedi 21 et dimanche 22 septembre** et Coursan Gourmand le **dimanche 17 novembre**. Soit autant d'actions pour promouvoir Coursan. L'Histoire étant la somme des histoires de chacun de nos villages.

24 place Tailhades 11 110 Coursan
04 68 33 71 22
coursaninfopatrimoine@gmail.com
Fb : coursan information patrimoine
coursan-information-patrimoine.fr

Coursan Agenda : Votre hebdo des événements

Vous souhaitez être au courant de toutes les actualités, événements et initiatives de Coursan ? Ne manquez plus aucune information en vous inscrivant à notre newsletter hebdomadaire ! Chaque jeudi, recevez directement dans votre boîte mail les dernières nouvelles de votre commune ainsi que les dates à retenir pour ne rien rater des événements à venir.

Pour vous inscrire, rien de plus simple !
Il vous suffit d'envoyer un mail à **communication@coursan.fr** en indiquant votre nom et votre adresse mail. Vous serez ainsi ajouté à notre liste de diffusion et recevrez notre newsletter chaque semaine.

Expression du groupe d'opposition

On peut croire que le village avance car des chantiers sont présents ici et là. En réalité nous faisons du sur-place. Preuve en est le million d'euros de restes à réaliser dans le budget municipal, qu'on retrouve depuis 4 ans. La conduite des dossiers est laborieuse car les élus n'ont pas la confiance du maire pour diriger les projets. En conseil municipal, nos interventions, nos propositions ne sont jamais débattues par la majorité qui est une présence muette et passive. Cette gouvernance personnelle se retrouve dans le refus de faire participer les Coursannais en amont des projets. Communiquer comme un influenceur la veille d'un premier coup de pelle, ce n'est pas la démocratie. Les dynamiques internes et la parole de la population étant étouffées, on comprend ainsi qu'un projet comme la maison d'urgence ait disparu sans être défendu. Quant aux Halles, leur fermeture définitive est une mauvaise nouvelle pour l'économie du village et le projet d'y déménager la MJC (qui figurait dans le programme de la majorité) mériterait un vrai débat. C'est ce même manque de sens de l'intérêt général qui a conduit à la fermeture des services administratifs 2 après-midi par semaine : donner du temps au personnel pour les tâches internes peut se faire tout en assurant l'accueil du public.

Restez connectés avec Panneau Pocket

Comme plus de 50% des foyers de Coursan, téléchargez dès maintenant l'application Panneau Pocket. Ne manquez rien de l'actualité locale, des travaux en cours, de la météo, des informations sur les inondations, des animations, des festivités et même des alertes de la police.

L'application est 100% gratuite et respecte votre vie privée en étant 100% anonyme.

Il vous suffit de télécharger Panneau Pocket sur votre smartphone, disponible à la fois sur iOS et Android, et de choisir Coursan dans les options. Vous recevrez ensuite toutes les informations importantes directement sous forme de notifications sur votre téléphone.

ÉTAT CIVIL

Ils sont arrivés

02/01/2024	Sarah CHBEB
09/01/2024	Ava COUSSERANS
05/02/2024	Dario CAPUTO BALLESTER
05/02/2024	Sacha RUBIO PERRINE
18/02/2024	Maïla CHAPELIER
23/02/2024	Saphyr PORTIER
23/02/2024	Ennio CATANESE
14/03/2024	Auguste CAMPOBASSO
24/03/2024	Joy BENAIGES
04/04/2024	Giulia DEMAY
13/04/2024	Baptiste MESNARD
18/04/2024	Lou SOURES
22/04/2024	Nélio LEFEVRE
08/05/2024	Séréna SAVOYE
16/05/2024	Mathis EBRI

Ils se sont dit oui !

27/01/2024
Caroline ROMERALES et Guillaume CHAMPENOIS

17/02/2024
Juliette TICHIT et Nassim ZION

04/05/2024
Christelle GARAU et Jean-Paul LEPARQ

16/05/2024
Fabienne SOUCASSE et Yonni LE PIVER

01/06/2024
Hélène SAVOLDELLI
et Philippe BASTIDE

Ils nous ont quittés...

06/01/2024	Marc RABAYROL
07/01/2024	Bernard FACY
09/01/2024	Simone SERVAT
10/01/2024	Arlette SERVAT
13/01/2024	André BOUSCHBACHER
14/01/2024	Liliane TAJA
14/01/2024	Louisette DORE
16/01/2024	Jacqueline ANDRIEU
08/02/2024	Christophe BOUSQUET
19/02/2024	Elise CARTAYRADE
20/02/2024	Alexandre MAFFRE
23/02/2024	Lucette HOULÈS
02/03/2024	Christian AZAïS
08/03/2024	Antoine ABELLON
09/03/2024	Alain RUF
15/03/2024	Jean NOTA
13/03/2024	Jean VALLS
25/03/2024	MICHEL NAVARRE
24/03/2024	Albert SOLÉ
10/04/2024	Christiane BRUNET
20/04/2024	Bastien GIANET
22/04/2024	James CANNON
08/05/2024	Serge VOILLOT
04/05/2024	Jeannine COLLANGES
14/05/2024	Anne-Marie MOTTES
24/05/2024	Roger CULOT

ET SI ON SORTAIT ?

À vos agendas ! Retrouvez toute l'actu de la commune sur les réseaux sociaux et sur www.coursan.fr

JUIN

Samedi 15
FESTIV-ART
Salle Polyvalente

Dimanche 16
VIDE GRENIER SOC
Stade Sainte-Marie

Lun. 17 et Mar. 18
COLLECTE DE SANG
Salle Polyvalente

Mardi 18 juin
CÉRÉMONIE APPEL DU 18 JUIN
Espace Bernard Douarche

Vendredi 21 juin
FÊTE DE LA ST JEAN
Salle Miro

Ven. 28 et Sam. 29
FIESTA Y BANDAS
Place Tailhades

JUILLET

Dimanche 7
GRAND MARCHÉ
Place Tailhades

Vendredi 12
CONCERT DE L'HARMONIE RÉPUBLICAINE

Dim. 14 et Lun. 15
FÊTE NATIONALE
en partenariat avec le comité des Fêtes

AOÛT

Dimanche 4
GRAND MARCHÉ
Place Tailhades

Mercredi 14 et jeudi 15
FÊTE DU 15 AOÛT
Salle Polyvalente

Samedi 24
FÊTE DE LA BARQUE
Place Voltaire

Dimanche 25
CHEVAL MON AMI
Arènes de Coursan

Vendredi 30
CINÉMA EN PLEIN AIR
Espace Sainte Marie

SEPTEMBRE

Dimanche 1
GRAND MARCHÉ
Place Tailhades

Lundi 2 et Mardi 3
COLLECTE DE SANG
Salle Polyvalente

Mardi 3
PORTES OUVERTES MJC
MJC - Salle Miro

Vendredi 6
REPAS AU FIL DES ANS
Salle Miro

Samedi 7
FORUM DES ASSOCIATIONS
Stade Sainte-Marie

Dimanche 8
VIDE GRENIER CLUB TAURIN
Etang Salin / Arènes

Samedi 15
CAPÉA CLUB TAURIN
Arènes de Coursan

Samedi 21
SOIRÉE CLUB70
Salle polyvalente

JOURNÉE DU PATRIMOINE
Salle Miro/place Tailhades

TORO DE FUEGOS CLUB TAURIN
Arènes de Coursan

Dimanche 22
VIDE GRENIER ASS. CELIAN
Stade Sainte-Marie

JOURNÉE DU PATRIMOINE
Salle Miro/place Tailhades

Samedi 28
SOIRÉE MUSICALE MJC
Salle Miro

OCTOBRE

Dimanche 6
MARCHÉ
Place Tailhades

Samedi 12 et dimanche 13
SOLID'ART
Salle Polyvalente

Dimanche 13
VIDE GRENIER CLUB 70
Abord Salle Polyvalente

Samedi 19 et Dimanche 20
COMITÉ ANIMATION VIGNE ET VIN
Salle Polyvalente / Cave Coopérative

Dimanche 27
OCTOBRE ROSE
Etang Salin

VIDE GRENIER HARMO. REP.
Espace Sainte Marie

NOVEMBRE

Dimanche 3
MARCHÉ
Place Tailhades

Samedi 9
SOIRÉE CLUB 70
Salle Polyvalente

Dimanche 10
LOTO DES POMPIERS
Caserne Coursan

KERMESSE DES AINÉS
Local des ainés - Cour de la Mairie

Samedi 16
BAL DES COW-BOYS
Salle Polyvalente

Dimanche 17
COURSAN GOURMAND
Gymnase Georges Julien

LOTO DE LA MJC
Salle Miro

Vendredi 22
HARMONIE STE CÉCILE
Salle Polyvalente

Dimanche 24
BOURSE AUX JOUETS DE L'APECM
Abords Salle Polyvalente

DÉCEMBRE

Dimanche 1
MARCHÉ
Place Tailhades

Lundi 2 Mardi 3
COLLECTE DE SANG
Salle Polyvalente

Vendredi 6
CONCERT ÉCOLE DE MUSIQUE ET HARMONIE RÉPUBLICAINE POUR LE TÉLÉTHON
Salle Polyvalente

Vendredi 20
CONCERT HARMONIE
Eglise de Coursan

21 au 24 décembre
FÉERIES DE NOEL

Mardi 31
RÉVEILLON CLUB 70
Salle Polyvalente